Transport par voie terrestre (Routier et ferroviaire)











AVERTISSEMENT

Le présent guide d'emballage pour le transport des matières infectieuses est fourni uniquement à titre indicatif et ne constitue pas une formation sur le sujet.

Toutefois, la méthode détaillée dans ce guide est conforme à la règlementation du transport des matières dangereuses (TMD) en vigueur.







Contenant conforme à la norme CAN-CGBS-43.125

















